

L'analyse thématique : les deux visages des cégeps

Introduction

Les premiers cégeps ont été créés en 1967. C'est le début d'une aventure éducative qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui¹⁴. Le dernier cégep a été créé en 2011, il s'agit du Collège Kiuna, un centre d'études collégiales consacré à l'éducation des autochtones du Québec.

À bien des égards, le mot aventure sied bien à ces établissements. D'abord parce que le cégep est un établissement scolaire original dans le paysage de l'enseignement postsecondaire québécois, voire canadien car nous y retrouvons, côte à côte, la formation technique et la formation préuniversitaire. Les cégeps réunissent des programmes des écoles techniques qui existaient dans plusieurs villes du Québec et ceux de la formation collégiale des collèges classiques et des séminaires. Ce choix incarne très largement les objectifs du rapport Parent (1963 à 1966), à savoir la démocratisation culturelle, géographique et sociale des études postsecondaires. La cohabitation de la formation générale et de la formation technique est inspirée par le principe de la polyvalence qui visait à rompre avec la division sociale des savoirs entre classes sociales.

La mise en place de 48 cégeps dans les principales villes du Québec avait pour objectif d'offrir un accès géographique plus étendu aux études postsecondaires en favorisant la proximité entre les populations des régions et les établissements d'entrée à l'enseignement supérieur. L'organisation éducative et pédagogique est alors à construire. Encore ici, le principe de la polyvalence a fondé, au moins en partie, la structure des programmes qui comportent des cours de formation générale¹⁵ et des cours de formation spécialisée (c'est toujours le cas aujourd'hui). Les étudiantes et les étudiants de tous les programmes doivent suivre des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique.

14. Le réseau collégial comporte 4 types d'établissement qui occupent des positions fort différentes en fonction du nombre d'étudiants : les cégeps publics (89,2 % des étudiants inscrits en 2015-16), les collèges publics subventionnés (98,2 %), les collèges privés non subventionnés (1,8 %) et les écoles gouvernementales (0,8 %).

15. Dans les cégeps et les collèges privés francophones, la formation générale comporte des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique. Dans leurs homologues anglophones, la philosophie fait place aux « humanities ».



Des incertitudes existaient aussi sur les publics qui seraient accueillis, en particulier les nouveaux publics. La démocratisation de l'accès devait signifier une diversification des groupes sociaux qui s'y côtoieraient avec une présence accrue de jeunes femmes, d'étudiantes et étudiants adultes, de personnes issues des milieux populaires, de francophones, etc. Une telle diversification allait-elle se matérialiser ?

Les cégeps sont nés avec l'objectif de démocratiser l'enseignement postsecondaire (EPS) et de favoriser la mobilité scolaire en vue d'une mobilité professionnelle. Plus de 50 ans plus tard, il est légitime de se demander si ces objectifs ont été atteints. Cette question est d'autant plus pertinente que les commentaires sur cette évolution sont variés : certains soulignent une contribution à la démocratisation des études, alors que d'autres insistent davantage sur le maintien d'inégalités sociales devant (accès) et dans (persévérance et réussite) l'éducation.

Les sections suivantes présenteront les deux mouvements ou visages des cégeps en ce qui concerne leur contribution à l'accessibilité, marquée par deux logiques sociales : la massification de l'éducation et sa démocratisation.

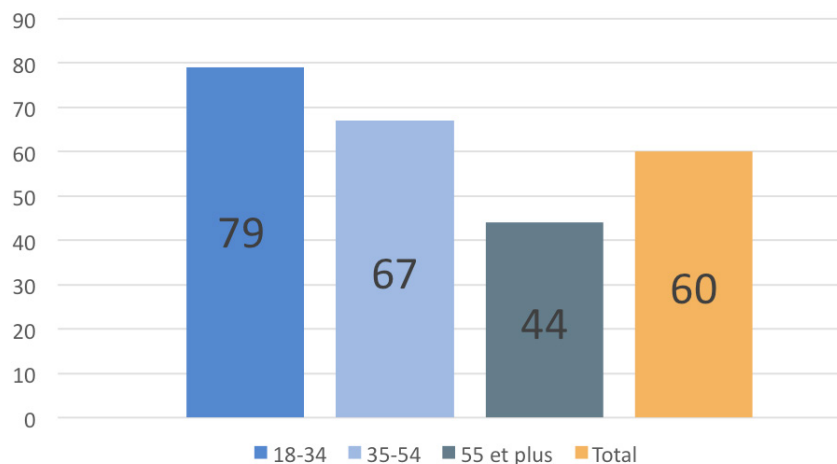
Un premier visage : la massification des études postsecondaires

Bélanger (1986) indiquait, 20 ans après la création des cégeps, que ces derniers avaient permis un accès élargi à l'EPS. Nous aurions assisté à un réchauffement des aspirations scolaires (*warming up function*), c'est-à-dire à un mouvement favorisant des aspirations éducatives plus élevées ou plus ambitieuses chez les étudiantes et les étudiants; un tel élan se situait en contraste avec l'idée du refroidissement de ces aspirations (*cooling out function*), c'est-à-dire leur modération ou atténuation qui caractérisaient les collèves américains (Clark, 1956). Qu'en est-il ?

Les cégeps ont contribué à la massification des EPS et à l'augmentation du nombre de filles et de garçons qui ont poursuivi leurs études au-delà de l'enseignement secondaire. Cinq ans après la fondation des cégeps, Beauregard (1973), alors sous-ministre adjoint au MEQ, soulignait la croissance rapide des effectifs (de 14 000 en 1967-68 à 78 000 quatre ans plus tard), l'augmentation de la part des étudiants en formation technique (de 34 % à 46 % entre les mêmes années) et de l'augmentation des filles (de 25 % à 42 % du total). Un sondage réalisé pour le Bulletin par Léger en mars 2024¹⁶ auprès d'un échantillon de la population québécoise de 2024 fournit un premier indice : à savoir, la croissance de la proportion de personnes ayant fréquenté le cégep selon l'âge. En effet, 79 % des Québécoises et Québécois âgés entre 18 et 34 ans ont fréquenté ou fréquentent un cégep; ce taux est de 44 % pour les personnes âgées de 55 ans et plus (**Figure 1**). Le cégep est devenu une réalité pour la grande majorité de la population parce qu'elle y a étudié d'une manière ou d'une autre, parce qu'elle y étudie ou encore parce qu'elle compte y étudier.

16. Les résultats du sondage sont présentés dans la section suivante du Bulletin.

Figure 1 - Fréquentation des cégeps dans la population québécoise selon l'âge en 2024.

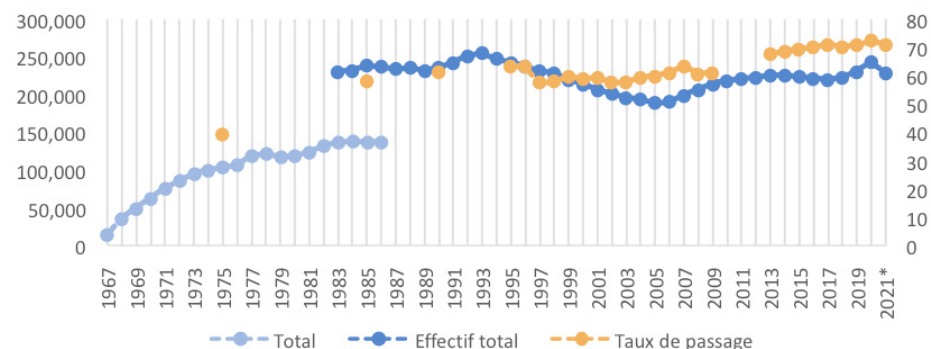


Source : Léger, Sondage Omniweb auprès des Québécois sur les études au cégep



Un second indice est la croissance du nombre et de la proportion d'élèves qui poursuivent leurs études au-delà du secondaire (**Figures 2 et 3**). Le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans l'enseignement collégial est passé de 14 000 personnes en 1967 à 228 316 en 2021-22. Cette croissance se fait particulièrement sentir jusque dans les années 1980. La plus forte progression s'est produite entre la création des cégeps et le début des années 1990. Depuis, la progression a ralenti. Le taux d'accès a tout de même progressé de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2022 et il avoisine actuellement les 70 %. La poursuite des études en enseignement postsecondaire est maintenant devenue la situation prédominante puisque 7 élèves sur 10 du secondaire franchissent la porte du cégep.

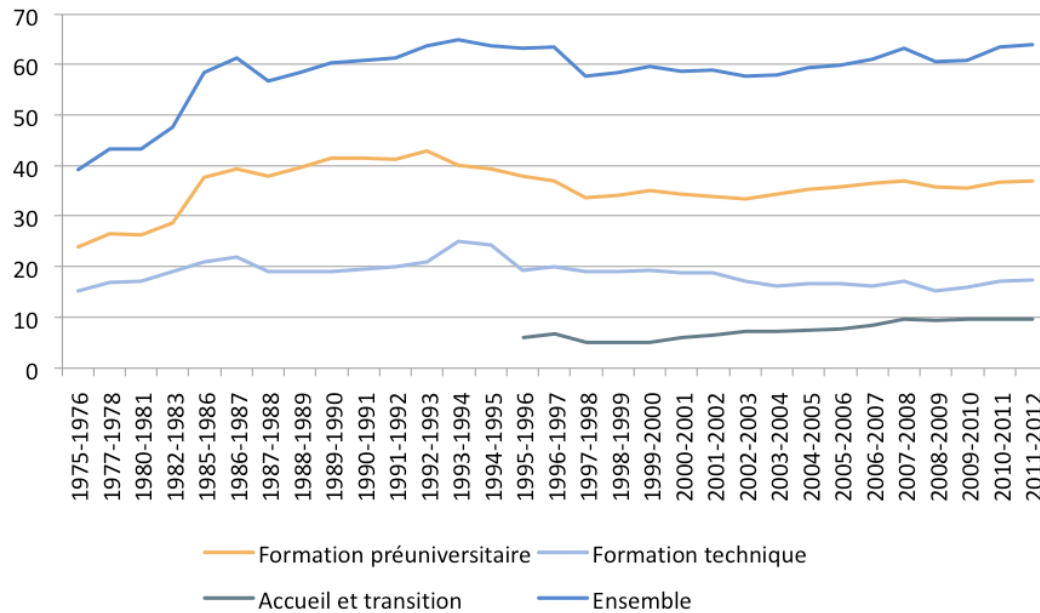
Figure 2 - Évolution de l'effectif étudiant des cégeps et collèges de 1967 à 2021-22, et taux de passage du secondaire au collégial, Québec



Sources : Ministère de l'Éducation (1976). Statistiques de l'enseignement 1975/1976, clientèles scolaires. Direction générale de l'enseignement collégial, (1976-1980) Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation, Recherche et Développement, direction de la Recherche et du Développement, (1982-1985) Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation. Ministère de l'Éducation (1976). Statistiques de l'enseignement 1975/1976, clientèles scolaires.

https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER3CERPK19551171394354jvk&p_lang=1&p_m_o=MEES&p_id_ss_domn=825&p_id_raprt=3417#tri_organ=0&tri_lang=1&tri_niv_scol=1&tri_typ_freq=1&tri_typ_formt=1&tri_typ_diplm=1&tri_serv_ensgn=1&tri_fam_progr=1&tri_sectr_formt=0

Figure 3 - Taux d'accès à l'enseignement collégial ordinaire, à temps plein ou à temps partiel, tous les réseaux, selon le type de formation (en %)



Sources : Ministère de l'Éducation (1976). Statistiques de l'enseignement 1975/1976, clientèles scolaires. Direction générale de l'enseignement collégial, (1976-1980) Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation, Recherche et Développement. Direction de la Recherche et du Développement, (1982-1985) Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation. MEQ, (1994 à 2014) Statistiques de l'éducation, Québec, ministère de l'Éducation.

https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER3CERPK19551171394354\vk&p_lang=1&p_o=MEES&p_id_ss_dmn=825&p_id_raprt=3417#tri_organ=0&tri_lang=1&tri_niv_scol=1&tri_typ_freq=1&tri_typ_formt=1&tri_typ_diplm=1&tri_serv_ensgn=1&tri_fam_prog=1&tri_sectr_formt=0

Une autre tendance observée, tout à fait imprévue, a été la popularité des programmes de formation préuniversitaire, ce qui peut être interprétée comme une manifestation du réchauffement des aspirations scolaires. En effet, alors que les responsables de l'éducation pensaient que les effectifs de la formation technique dépasseraient largement celle de la formation préuniversitaire, c'est tout le contraire qui s'est produit¹⁷. La formation préuniversitaire a connu un « engouement » certain, comme le signalent le taux d'accès aux études collégiales selon le type de formation et le rapport du nombre d'étudiants en technique par rapport à celui en préuniversitaire.

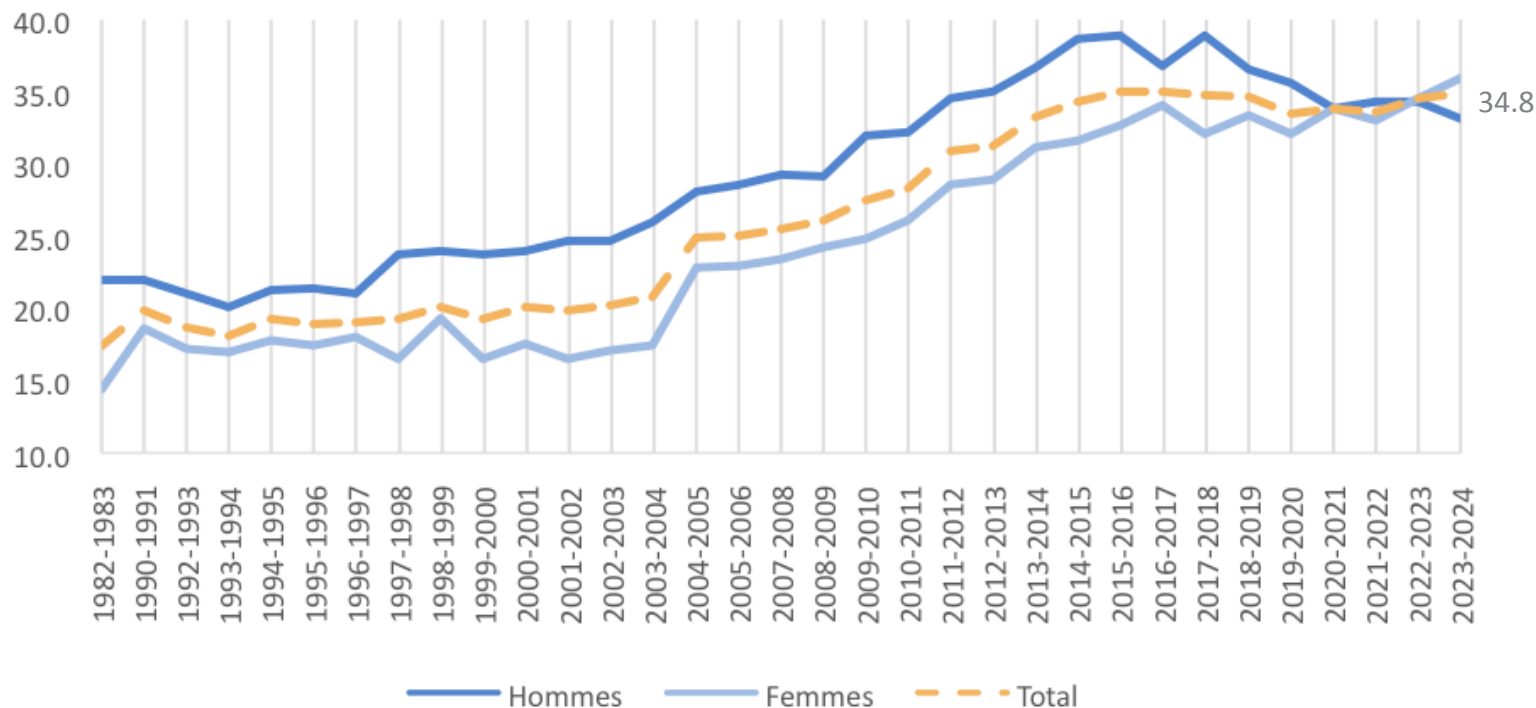
17. Voir à cet effet la section des indicateurs consacrée à l'enseignement postsecondaire dans ce Bulletin et, plus précisément, les figures 3 et 4.

Parmi la population étudiante, les femmes ont connu la plus forte progression, elles sont aujourd'hui majoritaires tant en formation technique qu'en formation préuniversitaire¹⁸. Dans l'enseignement préuniversitaire, cette progression a été continue de 1975 jusqu'au début des années 2000. Depuis, la proportion de femmes est restée stable, oscillant entre 57 % et 58 %. Dans l'enseignement technique, la situation est quelque peu différente. Les femmes représentaient, en 1975, 53 % de l'effectif. Cette proportion a quelque peu diminué par la suite, pour augmenter de nouveau jusqu'en 1989 qui représente l'amorce d'un creux de vague qui s'est poursuivi quelques années pour réaugmenter de nouveau de 1998 jusqu'en 2006, où elles représentaient 60 % des étudiants. Depuis, leur proportion se situe entre 57 % et 60 %.

18. Voir à cet effet la section des indicateurs consacrée à l'enseignement postsecondaire dans ce Bulletin et, plus précisément, les figures 1 et 2.

Notons un dernier élément intéressant, soit le décloisonnement des études techniques qui permet à des personnes diplômées de l'enseignement technique d'accéder à l'université. Si le découpage initial entre formation préuniversitaire et formation technique reposait sur les objectifs de formation - formation pour l'entrée à l'université ou l'accès au marché du travail - il représente moins la réalité actuelle, alors que l'accès à l'université des diplômés de l'enseignement technique a doublé entre 1982 et 2023, passant de 17,4 % à 34,8 %¹⁹. Une première passerelle a été créée dans les années 1970 avec l'ouverture de l'École de technologie supérieure dont la mission est d'accueillir les diplômé.es de l'enseignement technique. Dès le début des années 2000, la croissance de ces passages a augmenté, ce qui correspond à la création des premiers diplômes DEC-BAC et de la multiplication des ententes entre départements de cégep et départements universitaires pour faciliter le passage des diplômés de l'enseignement technique, ce qui constitue une articulation plus étroite entre les différents ordres de l'EPS.

Figure 4 - Proportion des diplômé.es de 24 ans et moins de l'enseignement technique qui ont poursuivi des études à l'université sans interruption, selon le type de formation et le sexe



Sources : Direction de la recherche et du développement, (1982-1985) Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation. MEQ, (1994 à 2014) Statistiques de l'éducation, Québec, ministère de l'Éducation. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER3CERP19551171394354jvk&p_lang=1&p_m_o=MEES&p_id_ss_domn=825&p_id_raprt=3417#tri_organ=0&tri_lang=1&tri_niv_scol=1&tri_typ_freq=1&tri_typ_formt=1&tri_typ_diplm=1&tri_serv_ensgn=1&tri_fam_prog=1&tri_sectr_formt=0

19. Le nombre de passages seraient probablement plus important si nous comptions les personnes qui interrompent leurs études entre la formation technique et la formation universitaire afin, par exemple, d'économiser pour payer leurs études universitaires ou qui décident de retourner aux études après.

Le second visage : les inégalités scolaires

La contribution des cégeps à l'accès à l'EPS est indéniable, bien que les inégalités d'accès à ce niveau d'éducation persistent. Plusieurs observateurs ont souligné que les cégeps constituaient une instance de reproduction sociale dans la mesure où le recrutement de l'enseignement technique se faisait davantage dans les classes populaires et celui de l'enseignement préuniversitaire dans les classes moyennes et supérieures (Escande, 1973). Massot (1979) arrivait à des conclusions similaires : l'accès aux deux voies de formation est différencié selon le capital culturel des parents. Plus récemment, Kamanzi et coll. (2023) ont mis en évidence que plus le capital économique et le capital scolaire des parents sont élevés, plus la probabilité d'accéder au cégep est grande. Cette relation est par ailleurs plus prononcée chez les filles que chez les garçons. Les conclusions de Prats et coll. (2023) vont dans le même sens. L'accès au cégep est modulé par différents facteurs tant sociaux que scolaires. Le poids de ces facteurs varie également en fonction du type d'enseignement reçu par les élèves.

Un premier facteur est l'origine sociale, mais les informations sont difficiles à obtenir pour saisir son effet sur les parcours scolaires. Les données administratives sur la fréquentation scolaire ne comportent pas de variables permettant de mesurer directement l'effet de la situation économique de la famille et du capital scolaire des parents²⁰. Il reste que des travaux récents (Prats et coll., 2023) soulignent un effet significatif du statut socio-économique sur l'accès aux programmes enrichis du secondaire qui est, lui-même, un facteur qui augmente la probabilité d'entrer au cégep préuniversitaire.

20. La source de données populationnelles et éducatives la plus récente est L'enquête sur les jeunes en transition (EJET) réalisée par Statistique Canada entre 1999 et 2008-09.
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4435

Nous avons utilisé une autre stratégie pour comprendre l'accès à l'enseignement collégial, en reprenant les informations contenues dans la Plateforme longitudinale éducation et marché du travail construite par Statistique Canada. Le couplage de données de différentes sources permet de saisir l'effet du revenu familial et de la scolarité des parents sur l'accès aux cégeps des enfants. Nous retrouvons les tableaux de présentation des données dans la section du présent bulletin qui porte sur les indicateurs pour l'enseignement postsecondaire. **Nous constatons, selon le quintile de revenu parental, les résultats suivants :**

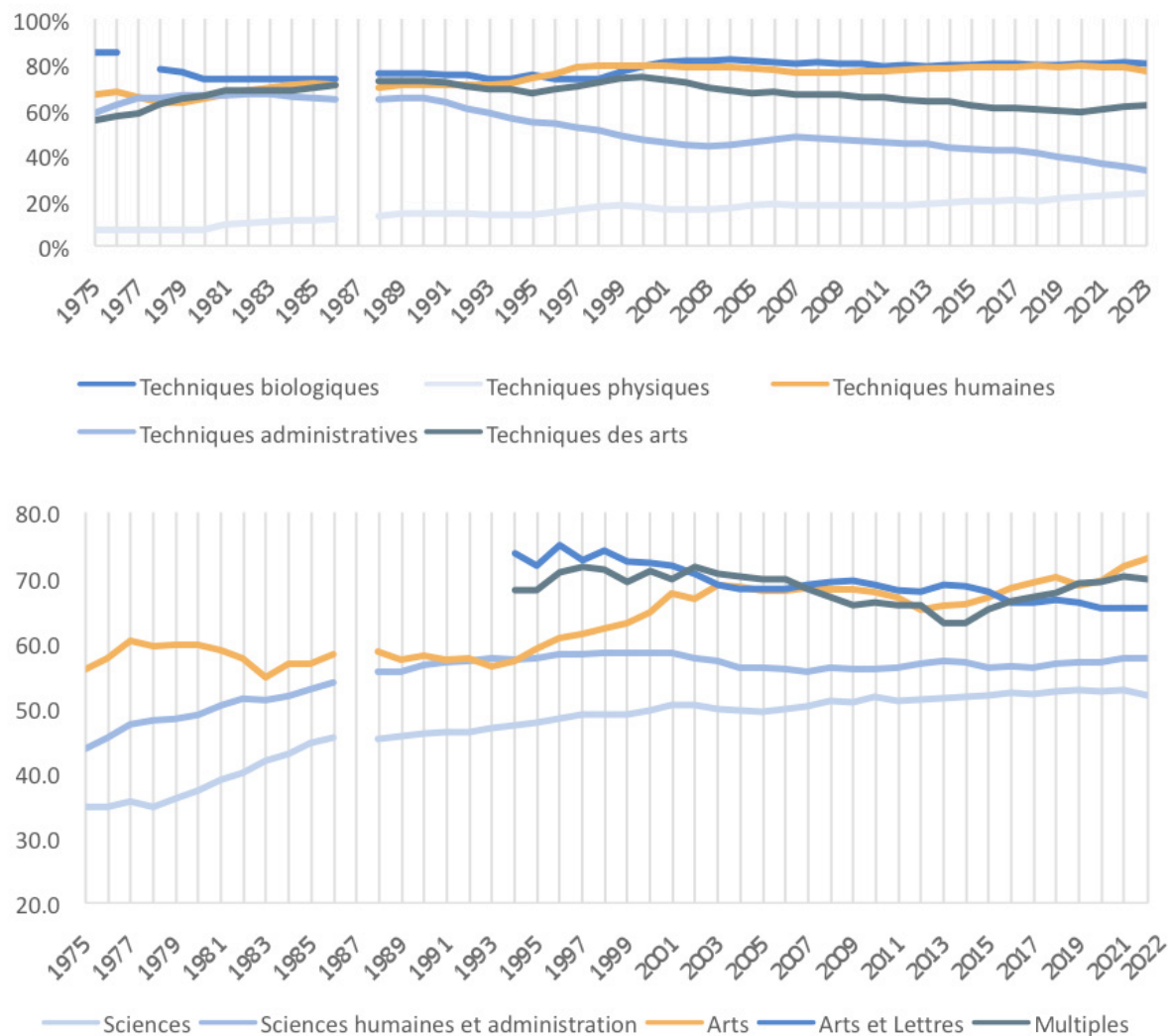
- ▷ Le taux de nonaccès aux études collégiales à 21 ans diminue avec la croissance du revenu des parents. Cette tendance est moins importante chez les filles que les garçons. Le taux de diplomation à 23 ans suit une évolution similaire.
- ▷ Le taux d'accès aux études préuniversitaire augmente en fonction du revenu des parents. Ce taux est plus élevé chez les filles à quintile égal. Le taux de diplomation à 23 ans suit une tendance similaire. Toutefois, seules les femmes du 3^e et du 5^e quintile connaissent une augmentation du taux de diplomation.
- ▷ Le taux d'accès à la formation technique est très similaire d'un quintile à l'autre (autour de 10 %). Les écarts entre garçons et filles sont aussi plus faibles. Encore une fois, le taux de diplomation suit une trajectoire analogue.
- ▷ La présence dans les programmes d'Attestation d'Études Collégiales (AEC) ou dans le programme DÉFI DEC (Tremplin) est aussi très faible et elle ne varie à peu près pas d'un quintile à l'autre et selon le sexe.

Nous observons que la proportion de filles et de garçons n'ayant pas accédé aux cégeps à 21 ans diminue à mesure que le niveau de scolarité des parents augmente; cette tendance est plus forte chez les garçons que les filles à scolarité égale des parents. Quant à l'accès aux programmes préuniversitaires, plus la scolarité des parents est élevée, plus le taux d'accès l'est. Ce dernier est plus élevé si les parents ont un diplôme de cégep ou universitaire. À scolarité égale des parents, les filles connaissent des taux d'accès plus élevés que les garçons. La situation est quelque peu différente dans l'accès aux programmes courts²¹ et aux programmes techniques. En effet, le taux d'accès est plus faible qu'aux études préuniversitaires. L'accès aux études courtes est quelque peu plus faible quand les parents possèdent un diplôme universitaire. En formation technique, cela s'observe chez les filles, mais pas chez les garçons, même ceux dont les parents ont fait des études supérieures. L'origine sociale n'influence pas l'accès de la même manière chez les filles et les garçons.

21. Il existe deux types de programmes courts. Les premiers sont les attestations d'études collégiales (AEC) qui sont des programmes de responsabilité locale et dont la durée varie. L'accès à ces programmes est réservé aux personnes adultes qui ont quitté les études pendant au moins un semestre ou qui sont en emploi quand l'AEC associe un employeur et un collège. En plus, le financement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale permet aussi d'offrir des AEC. L'autre type de programme court est le programme Tremplin DEC ou DÉFI dont les objectifs sont d'obtenir les prérequis des programmes ou de préciser l'orientation scolaire.

Une autre différence existe entre les deux sexes : les programmes d'études dans lesquels ils et elles étudient (Figure 5). Tant dans l'enseignement préuniversitaire que technique, la proportion de filles dans les familles de programmes varie. Elle est plus faible en techniques physiques et en techniques administratives (il faut savoir que les programmes d'informatique sont dans cette famille), alors qu'elle est plus forte en techniques biologiques, des arts et humaines. En formation préuniversitaire, la proportion de filles est plus élevée en arts et lettres, en arts et dans les programmes multiples (ex. : double DEC). Cette proportion est similaire en sciences humaines à celle des garçons. En science, les filles ont augmenté leur présence, pour être similaires à celle des garçons. Les figures soulignent un élément important : la persistance des différences dans les programmes d'études entre garçons et filles, au moins depuis 25 ans, qui tient largement à la division sexuelle du travail tant dans le travail domestique que le travail salarié.

Figure 5 - Évolution de la proportion de filles dans les familles de programmes de la formation (technique et préuniversitaire) de l'enseignement collégial de 1975 à 2022 (sauf 1987)



Sources : Ministère de l'éducation (1976) Statistiques de l'enseignement 1975/1976, clientèles scolaires Direction générale de l'enseignement collégial, (1976-1980) Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation, Recherche et Développement. Direction de la recherche et du développement, (1982-1985) Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation. MEQ, (1994 à 2014) Statistiques de l'éducation, Québec, ministère de l'Éducation https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER3CERP19551171394354jvk&p_lang=1&p_m_o=MEES&p_id_ss_domn=825&p_id_raprt=3417#tri_lang=1&tri_niv_scol=1&tri_typ_freq=1&tri_typ_formt=1&tri_typ_diplm=1&tri_serv_engn=1&tri_fam_prog=1&tri_sectr_formt=0

Dès leur création, les cégeps avaient aussi une mission de formation continue. D'ailleurs, il existe dans le réseau, deux services d'enseignement : la formation régulière et la formation continue. Cette dernière offre différentes formations, créditée et non-créditée, à une population dite adulte, soit des étudiants qui, pour l'essentiel, sont de retour aux études pour divers motifs. En fait, comme le soulignent Richard (2022a, 2022b et 2023) et Doray et Bélanger (2005), il est difficile de définir avec précision les contours de ce qu'est un étudiant adulte : une personne en retour aux études; elle en situation d'autonomie sociale (vit dans son propre ménage); elle doit concilier famille, études et travail; elle étudie à temps partiel, etc.²² Un indicateur souvent utilisé est l'âge des personnes, soit les étudiants âgés de 25 ans et plus.

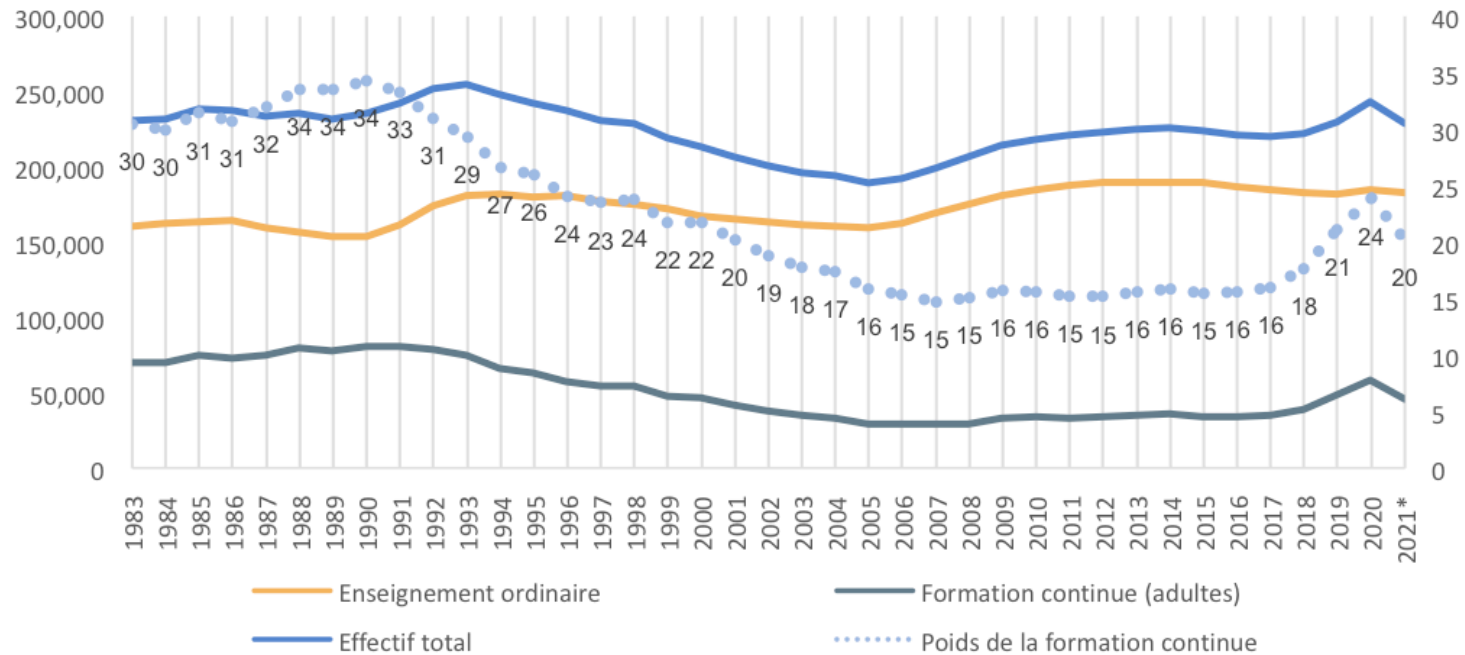
Il est possible de dégager trois périodes de l'évolution de la présence d'étudiants en formation continue depuis le début des années 1980 : entre 1983 et 1990, le tiers des étudiants de cégep sont en formation continue; entre 1990 et 2017, cette proportion diminue pour ne constituer que 16 % des étudiants en 2017; et au cours des dernières années, nous assistons à une nouvelle hausse. Cette évolution tient en partie à la forte réduction de l'offre de programmes préuniversitaires, la formation continue se concentrant dans une offre de formation technique, notamment dans le cadre d'Attestations d'études collégiales (AEC).

22. En effet, des étudiants en retour aux études s'inscrivent dans des programmes de la formation régulière sans pour autant être considéré comme des adultes. Plusieurs étudient à temps partiel, mais ils peuvent aussi étudier à temps plein. Ces personnes sont invisibles, car la variable âge du site WEB répertoriant les effectifs étudiants de l'enseignement collégial est absente. Dans de telles conditions, il faut avoir recours à des enquêtes spécifiques, comme Richard le fait.



De plus, les changements dans la politique de formation des adultes ont conduit à une augmentation de la formation non-créditée, notamment destinée aux salariés dans le cadre de la formation en entreprise. Il convient également de noter que les AEC sont financés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Ce financement peut fluctuer d'une année à l'autre. La croissance des dernières années semble s'être arrêtée. Si la pandémie a permis un accès plus important avec la formation à distance, il semblerait que la pénurie de main-d'œuvre l'ait fait chuter. C'est à suivre.

Figure 6 - Évolution de l'effectif étudiant de l'enseignement collégial de 1983 à 2021 selon le service d'enseignement et poids de la formation continue dans l'effectif total en pourcentage



Sources : Direction de la recherche et du développement, [1982-1985] Bulletin statistique. Québec, ministère de l'Éducation. MEQ, [1994 à 2014] Statistiques de l'éducation, Québec, ministère de l'Éducation [https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER3CERPK19551171394354\]vk&p_lang=1&p_m_o=MEES&p_id_ss_dmn=825&p_id_raprt=3417#tri_organ=0&tri_lang=1&tri_niv_scol=1&tri_typ_freq=1&tri_typ_fmt=1&tri_typ_diplm=1&tri_serv_ensgn=1&tri_fam_prog=1&tri_sectr_fmt=0](https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER3CERPK19551171394354]vk&p_lang=1&p_m_o=MEES&p_id_ss_dmn=825&p_id_raprt=3417#tri_organ=0&tri_lang=1&tri_niv_scol=1&tri_typ_freq=1&tri_typ_fmt=1&tri_typ_diplm=1&tri_serv_ensgn=1&tri_fam_prog=1&tri_sectr_fmt=0)

Les travaux de Richard (2022b) soulignent certaines caractéristiques de la population étudiante adulte des cégeps : les femmes sont plus nombreuses, les femmes monoparentales sont surreprésentées, elles soulignent davantage de difficultés. Le quart des effectifs est né en dehors du Canada. Près de 60 % de ces étudiants et étudiantes occupent un emploi rémunéré. Ces informations indiquent les difficultés de la conciliation travail-famille-études que connaît la population étudiante, en particulier les femmes.

Conclusion

La coexistence des deux visages des cégeps tient au fait que l'accès à l'éducation -et la formation collégiale n'y échappe pas- est façonné par deux logiques sociales qui cohabitent. La première insiste sur les dynamiques de mobilisation sociale, tandis que la seconde repose sur les mécanismes de reproduction sociale. La première éclaire en grande partie le mouvement de massification; la seconde, le maintien des inégalités sociales.

La massification peut s'expliquer en partie par la démographie. Par exemple, le baby-boom a contribué à augmenter les effectifs de l'enseignement postsecondaire, mais cela n'a pas suffi. Nous avons aussi assisté à un mouvement de mobilisation scolaire, souvent associé à une mobilisation sociale, qui se manifeste lorsque, par exemple, l'État instaure des politiques éducatives de lutte aux inégalités sociales, comme ce fut le cas avec la réforme de l'éducation dans les années 1960. Des conjonctures sociopolitiques peuvent être des moments favorables à une mobilisation scolaire. Celle-ci s'exprime à une échelle méso-sociale par la mobilisation de groupes sociaux. La mobilisation féministe et féminine a largement contribué à la croissance du nombre de filles en éducation, et en particulier dans l'enseignement postsecondaire. Elle a aussi conduit à des actions microsociales par l'engagement des familles et des individus dans la poursuite des études.

À certains égards, l'on peut se demander si la mobilisation des femmes n'a pas servi d'exemple à d'autres catégories sociales qui se sont aussi mobilisées pour un accès élargi aux études et à l'éducation. Des groupes de personnes en situation d'handicap se sont appuyés sur les chartes des droits et libertés pour revendiquer un meilleur accès à l'éducation, entre autres par des ajustements institutionnels, organisationnels ou pédagogiques. Des revendications scolaires émanent de nombreuses autres catégories sociales. Les francophones du reste du Canada ont revendiqué l'ouverture d'écoles en français. Les communautés LGBTQ+ demandent un plus grand respect pour la diversité de genre, les Premiers Peuples veulent améliorer leur accès aux établissements scolaires et enrichir les programmes d'étude pour faire une plus grande place à leur culture. Ces groupes ont maintenant une position institutionnelle au sein des établissements scolaires avec les politiques sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).



La seconde logique rend compte de la reproduction des inégalités scolaires, souvent associée aux inégalités sociales. L'accès inégal selon la position sociale et l'origine sociale est toujours présent comme le signalent les écarts qui existent toujours entre les classes sociales et les fractions de classes. Les inégalités de classes ont été mis en évidence depuis plusieurs années, les organisations ouvrières et populaires revendiquant un accès plus ouvert aux établissements scolaires des différents ordres et moins soumis au capital économique, culturel et social pour reprendre la trilogie de Pierre Bourdieu (Accardo, 1997).

L'analyse thématique : les deux visages des cégeps

Références

- Accardo, A.** (1997). *Introduction à une sociologie critique. Lire Bourdieu*, Le Mascaret
- Bélanger, P. W.** (1986). La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire. *Recherches sociographiques*, 27 [3], 365–384. <https://doi.org/10.7202/056232ar>
- Beauregard, C.** (1973). Quelques considérations sur les cégeps actuels ou le cégep qu'ossa donne? Dans *Le cegep 5 ans près. Succès ou échec*, Montréal, les grandes éditions du Québec
- Clark, B. R.** (1963). The “Cooling-Out” Function in Higher Education. In N. J. Smelser & W. T. Smelser (Eds.), *Personality and social systems* (pp. 229–237). John Wiley & Sons, Inc.. <https://doi.org/10.1037/11302-021>
- Conseil supérieur de l'éducation (CSQ)** (2019) Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives. Avis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Québec, conseil Supérieur de l'Éducation
- Doray, P., Bélanger, P., Motte, A. et Labonté, A.** (2005). *Les facteurs de variation de la participation des adultes à la formation au Canada en 1997*, note de recherche CIRST-CIRDEP-MESSF, Montréal et Québec.
- Escande, C.** (1973) *Les classes sociales au cégep*, Montréal. Parti Pris
- Kamanzi C., Laplante B. et Doray P.** (2023) *La segmentation de l'enseignement secondaire québécois*, dans Doray P., Kamanzi Pierre Canisius, Laplante B. et Pilote A. *Enseignement supérieur et inégalités sociales : entre politiques publiques et parcours éducatifs*, Québec, Presses de l'Université du Québec
- Massot, A.** (1979). Destins scolaires des étudiants de secondaire V. Une analyse comparative des secteurs français et anglais. *Recherches sociographiques*, 20 [3], 383-401. <https://doi.org/10.7202/055853ar>
- Prats N., Laplante B. et Doray P.** (2023). Les sélections successives : les diverses modalités de l'accès à l'enseignement supérieur dans Doray P., Kamanzi Pierre Canisius, Laplante B. et Pilote A. *Enseignement supérieur et inégalités sociales : entre politiques publiques et parcours éducatifs*, Québec, Presses de l'Université du Québec

Richard, É. (2022). *Les « raccrocheurs adultes » au collégial : qu'en savons-nous ? Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 12 [1], 58–61. <https://doi.org/10.7202/1097629ar>

Richard, É. (2022). *Qui sont les personnes étudiantes adultes à l'enseignement supérieur collégial québécois ? Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 24 [3], 123–144. <https://doi.org/10.7202/1100380ar>

Richard, É. et Mareschal, J. (2013). *Migration pour études chez les cégépiens québécois : défis d'adaptation, désir d'autonomie et attachement parental. Enfances, Familles, Générations*, [19], 85–107. <https://doi.org/10.7202/1023772ar>

Richard, É. (2023). Difficultés rencontrées par les étudiants adultes au collégial. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 53 [2], 15–31. <https://doi.org/10.47678/cjhe.v53i2.190061>